№ 131 — 14me année

Le numéro 5 centimes

Jeudi 16 Novembre 1916

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.—	6.50	4.—
Envoi par numéro	15.—	7.80	4.40

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.20	0.30
Réclame		0.40	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion.

Norvégien cherche

pension privée

à la campagne, où il pourrait faire en toute tranquillité ses études et se perfectionner dans le français, de préférence famille pouvant lui offrir occupation (non rétribuée). Vie de famille condition. — Écrire avec détails sous C. 5618 L. Publicitas S. A., Lausanne.

A vendre

1 costume bleu marin taille moyenne, 1 jupe blanche mousseline laine, 1 complet pour jeune homme, 6 faux-cols toile No 42, 1 paire patin, 1 zither.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

A LOUER

un bel appartement ensoleillé, à Sion.

S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Quelle serait la personne complaisante qui prêterait quatre cents francs, contre bonnes garanties, à négociant dans la gêne momentanément.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

On cherche à louer ou à acheter

un mulet

Offres avec prix et détails à R. SPRING, Chavannes de Bais sur Coppet, Vaud.

Nous achetons

Marc de raisins

non distillé et distillé

Offres: Schweiz. Trockenwerke A. G., Diessenhofen Bureau Zurich, Stampfenbachstr. 17.

J'achète

au comptant toutes quantités de

résidu de marc de raisin

(après distillation ou piquette) S'adresser à A. NERI, ZURICH.

Poussines

Moyennes fr. 2.30
Avancées fr. 3.—
Extra-avancées 3.50

Prêtes à pondre fr. 5.—

Padoue noire 0.20 en plus pour chaque qualité.

Envoi par poste ou chemin de fer. Desinfectées et acclimatées dans notre établissement.

Nous échangeons contre des poussines ou achetons les vieilles poules grasses au poids vif.

Parc Avicole Sion

Téléphone 82

DOCTEUR A. JOLY

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ancien interne de l'Hôpital, de la Policlinique universitaire et de la Maternité de Lausanne

s'est établi à AIGLE, Hôtel Beau-Site

— Téléphone 55 —

Consultations: Tous les jours de 10 heures à midi, sauf le jeudi et dimanche.

Comptoir de Bijouterie et Orfèvrerie

Madame Lassueur (Anciennement Haldy)

Rue de Bourg 7 (1er étage) Lausanne

RÉPARATIONS - TRANSFORMATIONS - GRAVURE

Nouvelle boucherie chevaline

Ruelle du centre — VEVEY — Ruelle du centre

On débitera tous les jours la viande de bons chevaux.

Se recommande. **P. PETER.**

Téléph. 148. Adresse télégraph. P. PETER VEVEY.

Achat de chevaux pour abattre

Conseil d'économie

avant d'acheter vos fourrures visitez

l'Idéal-Fourrures à Lausanne

4 bis, Place Pépinet à l'entresol au dessus de la pharmacie Odot

Vous y **trouverez un grand choix de modèles nouveaux et pratiques.** Meilleur marché que partout ailleurs.

APPAREILLAGE POUR EAU ET GAZ

Installations sanitaires — Ferblanterie - Couverture
Zinguerie - Plomberie — Entretien de toitures

La Tour de Peilz Vevey, **LOUIS MONTET** La Tour de Peilz, Vevey

„LES SAPINS" Avenue de Traménaz Téléphone 403

SOCIETE DES

PRODUITS „MURATORIA"

(Brevetés)

IMPERMÉABILISE TOUT

Bâches - Vêtements en toutes toiles - Travaux pr Bâtiments

VEVEY

Angle rues du Clos et des Deux-Temples

PRODUIT „URANIA"

Graisse pour Chaussures — En vente partout

DEMANDEZ PARTOUT

l'Eau Paradis

la reine des eaux de toilette

Les Bonbons „Pimpinella"

des Alpes, inventés et introduits avec gd. succès p. la maison spéc. pr herbes alpestres J. Bosshard-Sigg à Thalwil sont en vente en **paquets originaux à 50 cts. et 1 fr.** envoi direct ou par nos succurs. Le remède le plus efficace contre catarrhe, engorgement, enrouement etc Ce produit est le mieux apprécié par les messieurs.

Dépôt: Vente de Café „MERCURE"

INSTITUT SARINIA

FRIBOURG (Suisse)

Préparation rapide aux examens à la maturité fédérale au Polytechicum dep. 1 à 4 semestres, aux postes, chemins de fer, douanes suisses dep. 3 mois à 1 année.

S'adr. Dr. H. Barone

A VENDRE

d'occasion une certaine quantité de vases à fleurs vides, un lit complet, un sommier et grands tapis linoléum

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Fromage de Gruyère

Expédition par colis de 5 à 20 kg.: gras, tendre, salé ou mi-salé, le kg. 2 fr. 30 et 2 fr.65; 3/4 gras, 2 fr. 50; mi-gras salé, 2 fr. 30 et 2 fr. 40; 1/4 gras salé, bon goût, 2 fr. 10. **Vacherin pour fondue.**

MAX CUENNET, à BULLE.

Chiffons, métaux

Industriels, Commerçants et ménagères

Je suis acheteur de n'importe quel stock de tous genres de vieux fer, métaux, laines et chiffons à des prix défiant toute concurrence.

— GROS & DETAIL —

NOLLI, Vevey, Téléphone 331

Faites un essai

de la

Farine de riz fourragère

excellente pour tout bétail, remplace le **maïs,** 33 fr. les 100 kg. port en plus. — **F. Monthoux-Berney,** Flon, **Lausanne.**

Fromage

From. de l'Emment. Ire qual. à fr. 2.60-2.70. From. mi-gras à 2.20. fromage maigre à 1.40—1.50 par kilo. Expedit. en colis postaux de 5, 10 et 15 kilos, contre rembours. Les envois importants seront faits par chemin de fer. Se recommande au mieux.

Joh. Bichsel, *Grosshöchstetten,* (Emmenthal).

PLUS DE MAUX DE DENTS

Première invention après 6 ans d'études. Très facile à s'en servir, et guérison immédiate.

Dose pour au moins 20 cas, fr. 1.50

Expédition contre remboursement. Indiquer le journal.

Office Représentation, Magliaso, Tessin

Persil pour linge amidonné!

Soude à blanchir „Henco"

Cornkiller

enlève infailliblement

les cors

en quelques jours. 1 fr. le flacon. 1.30 contre remb.

PHARMACIE CENTRALE

MODEL ET MADLENER

GENEVE — 9, Rue du Mont-Blanc, 9 — GENEVE

GRANDES PEPINIERES

A. BOCCARD

Petit-Saconnex - GENEVE - Petit-Saconnex

Grandes cultures d'arbres fruitiers en tous genres dans les meilleures variétés pour le pays

Très beau choix en:

Abricotiers tiges Luizet et autres
Pommiers tiges Rte Canada et autres
Pruniers Reine-Claude et autres
Pruneauliers Fellemberg et autres
Poiriers - Cerisiers - Noyers tiges, etc., etc.
Pêchers, Abricotiers et Cerisiers espaliers
Poiriers nains de 1, 2 et 3 ans disponibles en quantité, en Duchesse, Louise-Bonnes, Beurré Giffard, Doyenné de juillet, et autres variétés de marché
Beurré William grandes quantités

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement!

Demandez les catalogues envoyés franco! — Demandez les catalogues envoyés franco!

Boucherie HENRI HUSER

TELEPHONE 31.20 LAUSANNE GARE DU FLON

BEAU BOEUF SALÉ	Fr. 1.— à 1.50	la livre
BOUILLI	1.— à 1.40	la livre
PORC SALÉ	1.10 à 1.50	„
GRAISSE DE ROGNON	1.40	„
GRAISSE FONDUE SURFINE (Bœuf et porc)	3.20	„
RAGOUT ET COEUR DE BOEUF	1.—	„
BELLES TÉTINES fraîches ou salées	0.75	„
SAUCISSONS	3.90	le kg.
SAUCISSES AU FOIE	3.20	„
CERVELAS	0.25	la pièce

N.B. Prière de toujours bien indiquer le prix de la marchandise désirée.

—(:)— EXPEDITION PROMPTE ET SOIGNÉE —(:)—

Voulez-vous être bien servis pour vos commandes? Recommandez-vous du „Journal & Feuille d'Avis du Valais".

Fabrique de Meubles

REICHENBACH FRES

S. A., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Devis sur demande -o- Vente par acomptes

SION - Magasins Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION

TELEPHONE 35 -o- TELEPHONE 105

Chépharine.

Produit antinévralgique - antimigraine

Guérison rapide, sûre et sans danger, de: Migraine, Névralgie, Grippe, Rhumatisme, Maux de Dents, Douleurs, etc. N'a pas d'effets nuisibles sur l'estomac, le cœur ni la peau, ce qui est souvent le cas après l'emploi d'autres analgésiques; pas de dépression.

„Chepha" S. A., Zurich.

Boucherie R. Perrin

Rue Centrale, MORGES Téléph 140

j'expédie contre remboursement:

beau bouilli bœuf	à fr. 1.25	la livre
roti bœuf	„ 1.50	„
tétines fumées	„ -.75	„

Machines à coudre

marque **LA COLOMBE** de fabrication Suisse, marche facile et silencieuse, meuble élégant et très solide. — Famille à mains dep. fr. **75.-**

Vibrantes cousant en avant et en arrière, avec coffret luxe fr. **95.-**

Famille à pieds dep. fr. **130.-**

Centrales très bas prix.

Catalogue gratis et franco. Mécaniciens spécialistes pr la réparation de tous systèmes.

Ls. ISCHY, fabricant, PAYERNE

7

Pianos d'occasion

des meilleures marques suisses et étrangères, **tous garantis en bon état,** à vendre de 200 à 900 francs,

Grand choix de pianos neufs

Facilités de payement

Bon escompte au comptant.

Grand choix de pianos électriques

Maison A. EMCH

Montreux

19, Avenue du Kursaal, 19

ETERNIT

Société Suisse DES USINES ETERNIT à Niederurnen (Glaris)

! Couvertures !

de toits et Revêtements de façades

SÉCURITÉ au vent et aux ouragans

Grande légèreté
Durée illimitée
Garantie de 10 ans.

Echantillons et renseignements à disposition

Mme DUPASQUIER-BRON

SAGE-FEMME DIPLOMEE

Reçoit des Pensionnaires en tout temps

CONSULTATION - DISCRETION

Genève - 2, Place du Port, 2 - Genève

No des Trams: 1, 2 et 5 Téléph. 42-16

Retards

règles douloureuses, pertes blanches disparaissent avec le dépuratif de Rottier, herboristes à Genthod, Genève. Prix 4 fr. 50.

LETTRE DE PARIS

Effectifs et Canons allemands

L'Allemagne se prépare à faire un nouvel et gigantesque effort au point de vue des armements, pour le printemps prochain. Nous savons qu'elle tiendra parole, mais nous avons également cette conviction qu'avant d'être prête à frapper à nouveau un grand coup avec une artillerie redevenue formidable sur tous les fronts, les alliés auront mis à profit le temps de préparation qui lui est nécessaire pour prendre quelques gages.

Ce qui s'est passé sur la Somme, et surtout les glorieux coups de main de Verdun, qui nous rendu l'intégrité des défenses de la célèbre citadelle prouvent que la force de résistance actuelle de l'Allemagne a singulièrement baissé. Pour que nos ennemis en soient réduits à laisser perdre, en quelques heures, le fruit de 8 mois de rude et sanglante campagne, il a fallu que notre artillerie soit devenue bien puissante et que le moral et le nombre de nos effectifs soient bien supérieurs à ceux de nos adversaires.

L'Allemagne ne peut assurément pas couvrir avec une égale solidité tous les points du front immense et toujours élargi qu'il lui faut défendre. Il y a, nécessairement, des creux. Les alliés le savent et ils en profiteront à la condition qu'il y ait chez eux une unité de direction et que tous leurs mouvements soient bien coordonnés.

L'Allemagne n'est pas encore en danger. Elle peut même, pendant un certain temps, réussir, à peu près à maintenir dans l'ensemble l'intégrité de ses fronts. Ceux-ci seront évidemment écornés, tantôt à l'occident, tantôt à l'est, tantôt au sud, tantôt au nord de la ligne de combat .Mais ces brèches peuvent encore être réparées tant bien que mal; la grande fêlure ne se produira pas tout de suite, mais les brèches iront en s'agrandissant chaque jour, et il arrivera un moment où l'Allemagne n'aura plus la possibilité de faire face à la fois à tous les ennemis qui la harcèlent. Ce jour-là, le front sera irréparablement percé, d'un côté ou de l'autre et par la blessure béante, faite à ses lignes de résistance, le flot des armées alliées se précipitera, semant le désordre et la démoralisation dans les camps ennemis qui battront précipitamment en retraite. Ce sera le commencement de l'acte final qui se terminera par le triomphe des puissances de l'Entente.

Cette heure est encore éloignée, mais on voit très bien maintenant qu'elle sonnera.

Dès à présent, il est visible que le capital humain de nos ennemis est utilisé à plein, grâce à une compression de tous les effectifs, grâce au remplacement des hommes envoyés ailleurs par un matériel de guerre plus nombreux. Mais ce matériel lui-même ne saurait être indéfiniment augmenté. La puissance de production des industries de guerre a une limite. L'effort que l'Allemagne annonce semble indiquer que cette limite n'est pas encore atteinte. Nous saurons bientôt si, dans les préparatifs qu'elle annonce à grand fracas pour le renforcement de ses lignes, il n'y a pas beaucoup de bluff. En tous les cas, plus il y y aura de canons, plus il faudra de munitions, il semble improbable que notre ennemie puisse pourvoir avec un égal bonheur au ravitaillement de ces milliers de pièces d'artillerie.

La crise du matériel allemand est indiquée nettement dans les recommandations faites par l'Etat-Major de chaque armée à l'artillerie: économisez les obus, ménagez les canons, disent les chefs. « Les pièces qu'on fabrique hâtivement ne sont pas de bonne qualité. Le nombre des éclatements dans l'arme se multiplie; le remplacement des canons hors d'usage est compromis; une augmentation du ravitaillement en tubes de canon n'est plus possible » telles sont, en substance, les remarques faites par le commandement allemand dès le début de la bataille de la Somme.

L'Allemagne ne peut pas espérer un développement illimité de son industrie métallurgique, et malgré cela, le besoin d'annoncer des victoires à son peuple pour en maintenir le moral la pousse à étendre sans cesse son champ d'action ,alors que la sagesse et une juste compréhension des nécessités actuelles devraient la contraindre à se replier sur elle-même de façon à former un bloc plus resserré, plus compact, plus résistant.

Leurs troupes, d'ailleurs, n'ont plus l'entrain des beaux jours de la guerre. Elles se laissent faire prisonnière avec beaucoup plus de facilité. Elles résistent avec moins d'acharnement; elles sont plus vite à bout de souffle.

Voilà un ensemble de faits qui démontre, le déclin de la puissance militaire de l'ennemi. On sent bien qu'il atteint à la limite de ses ressources. L'usure est générale et la défaite est proche.

J. S.

Les événements européens

Les Anglais viennent de remporter une brillante victoire sur les rives de l'Ancre, au nord de la Somme.

Les bulletins de Londres de ces deux derniers jours en font mention en ces termes.

Communiqué anglais de lundi, 13 novembre, à 10 h. du matin:

« Nous avons attaqué dans la matinée les positions allemandes sur les deux rives de l'Ancre. On signale déjà un grand nombre de prisonniers .L'artillerie ennemie a continué à tirer avec violence toute la nuit sur nos positions de Lesbœufs-Gueudecourt.

Une émission de gaz a été réussie sur les tranchées allemandes en face de Ransatt.

Au sud-est d'Armentières, un raid britannique a pénétré dans les tranchées allemandes.»

Communiqué anglais de lundi, 13 novembre, à 10 h. du soir:

Nous avons attaqué ce matin sur les deux rives de l'Ancre et réussi à pénétrer dans les lignes allemandes sur un front d'environ 8 km. Le village fortifié de Saint-Pierre Divion est tombé entre nos mains.

L'attaque a été lancée avant le jour par un brouillard épais. Nous avons infligé des pertes importantes à l'ennemi. Plus de 3300 prisonniers ontété dénombrés jusqu'ici et d'autres sont encore annoncés. Le combat continue.

Le terrain que nous avons réussi à occuper au nord de l'Ancre était constitué par une ligne de défenses allemandes d'une force exceptionnelle.

Communiqué du 14 novembre:

LONDRES, 14. — Nous avons enlevé le village puissamment organisé de Beaumont-Hamel.

Nous avons avancé jusqu'aux abords de Beaucourt sur Ancre.

Le nombre des prisonniers augmente continuellement. Plus de 4000 ont déjà passé dans les centres et postes l'examen depuis le matin.

Le village de Beaucourt sur l'Ancre est tombé entre nos mains. Le nombre des prisonniers dépasse beaucoup de 5000 et d'autres sont encore annoncés aujourd'hui. Nous avons gagné, dans une action locale, du terrain à l'est de la butte de Varlencourt. Tous les objectifs ont été atteints et 81 prisonniers ont été faits dans cette zone.

Le bulletin allemand avoue le recul et des pertes importantes:

« Des deux côtés de l'Ancre, des combats acharnés se sont déroulés hier. Après une préparation d'un feu concentrique de très gros calibres, ont eu lieu contre nos positions formant saillant dans l'angle vers le sud-ouest de fortes attaques anglaises au cours desquellesl 'adversaire ,grâce à des sacrifices considérables a réussi à nous refouler de Beaumont-Hamel et de St.-Pierre-Divion avec les lignes adjacentes latérales ,dans une position de barrage préparée. Une défense tenace nous a aussi coûté des pertes importantes. »

*

Des autres fronts de guerre, il n'y a aucun changement important à signaler.

SUISSE

Mordu par un chien enragé

Dans la vallée de Munster (Grisons), un sous-officier a été mordu par un chien de garde militaire, que l'on suppose être atteint de rage. Le chien a été abattu. Le blessé a été envoyé à l'institut Pasteur, à Berne.

Une famille empoisonnée

On a trouvé morts jeudi matin à la Mattenstrasse (Petit-Bâle) une dame Emma Pfunder-Hochstrasse et un de ses enfants, un petit garçon âgé de 4 ans. Deux autres enfants gisaient sans connaissance dans leur lit. Ils ont été transportés à l'hôpital.

On croit que les victimes ont absorbé des aliments avariés.

Condamnation à mort

L'ouvrier de fabrique, Joseph-Antoine Eichmann, âgé de 37 ans, qui assassina le 15 août dernier, près de Schmerikon (St-Gall) dans la forêt, son fils âgé de six ans, a comparu mardi devant le tribunal cantonal. Après une heure de délibérations, le tribunal a rendu un verdict de culpabilité et a condamné Eichmann à mort.

L'accusé a éclaté en sanglots à la lecture de la sentence.

Grand Conseil

Séance de mardi, 14 novembre.

Les bénéfices de la Caisse hypothécaire

Présidence de M. L. Rey, président.

L'unique objet à l'ordre du jour de cette séance est l'examen du budget. On aborde le chapitre des recettes.

La part de l'Etat au bénéfice réalisé par la Caisse hypothécaire sur l'exercice de 1916 est fixée à 10,000 francs.

M. Henri de Torrenté, président de la commission donne d'intéressantes explications touchant les conditions onéreuses dans lesquelles travaille cet établissement.

La première période d'existence de la Caisse hypothécaire fut la plus heureuse: c'était le bon temps où l'établissement empruntait au 3½% et prêtait au 4%; la différence était suffisante pour couvrir les dépenses et réaliser en outre un bénéfice considérable qui s'est élevé à 60 puis à 80,000 francs. Lorsqu'on fut arrivé à ce chiffre, le Grand Conseil décida de partager le bénéfice entre l'Etat et les communes.

Depuis, les circonstance ont bien changé; dès 1907 le taux de l'argent a considérablement renchéri alors que tous les économistes avaient prédit que pour une longue période d'années, il coûterait de moins en moins. Ce renchérissement s'accentua de plus en plus. La situation du marché est d'ailleurs bizarre: les capitaux à long terme sont excessivement cher tandis que ceux à court terme sont tombés à un taux dérisoire. Les banques cantonales qui payaient pour ces derniers du 3% ne payent plus que 1½% depuis le mois d'avril. L'argent en compte-courant n'est donc qu'à 1½%. Les Caisses hypothécaires sont dans une situation fâcheuse, elles doivent se procurer des obligations à long terme et ne peuvent bénéficier dans une grande mesure des emprunts à court terme.

La Caisse hypothécaire a été obligée d'élever le taux de ses obligations à 4½% et elle prête à 4% aux personnes qui empruntent sur hypothèques pour une valeur endessous de 1000 francs, soit à un taux inférieur de ½% à celui que l'établissement paie aux déposants.

Si l'on ajoute l'emprunt fait par la Caisse hypothécaire (2.000,000 frs.) pour le remboursement à l'Etat de l'emprunt Jura-Simplon et les frais de construction de l'hôtel de la banque, devenu nécessaire par suite du développement des affaires, on conviendra que les bénéfices de la Caisse ne peuvent être plus élevés.

M. de Torrenté rappelle que lors de la discussion du budget de 1915, il avait dit que l'emprunt de frs. 2,000,000 serait une cause de pertes et non de bénéfices. Le Gd Conseil, sceptique, n'a pas voulu partager cette opinion et a voulu porter la part de l'Etat à 45,000 au lieu de 15,000.

Il peut se convaincre aujourd'hui qu'il était dans l'erreur. Sur le premier million emprunté nous perdons environ 20,000 francs; l'autre million se trouve tout entier en espèces dans des banques, placé à perte. D'où une diminution totale de fr. 30,000 de bénéfices. On nous dira: pourquoi ne placez-vous pas cet argent à des conditions plus avantageuses au lieu de les placer en comptes-courants. A cela nous répondons que nous avons l'obligation de ménager, à la banque cantonale qui entrera en exercice au 1er janvier, des fonds disponibles pour lui permettre de commencer ses opérations. D'autre part l'Etat nous a avisé que nous serons obligés de rembourser prochainement une somme non inférieure à fr. 800,000 et l'Etat va tirer sur l'établissement un fonds considérable pour le rachat et les constructions de Malévoz. Il ne resterait qu'un solde de 5 à 600,000 fr. à mettre à la disposition de la banque cantonale au 1er janvier 1917.

Si nous pouvons espérer des temps meilleurs, conclut M. de Torrenté, pour le moment le bénéfice prévu de fr. 10,000 est suffisant.

Impôts de guerre

La commission fait observer que la part de l'Etat à l'impôt fédéral de guerre ne figure pas au budget; le Conseil d'Etat est d'avis que cette rubrique ne doit être portée que sur le compte de l'année courante, parce que c'est une recette tout à fait exceptionnelle; la part du canton est évaluée à fr. 350,000, d'où il faut déduire environ 25 à 30.000 frs pour frais de perception. Cet argent sera versé à la Caisse de l'Etat afin d'augmenter ses disponibilités, il servira surtout à faire face aux secours accordés aux familles nécessiteuses qui s'élèvent à plus de 400,000 francs.

Les émoluments de Justice

La commission propose de majorer de fr. 5.000 la recette « Emoluments de justice » et de la porter à fr. 40,000.

M. Défayes fait remarquer que les procès ont diminué dans une forte proportion en 1916. Les avocats pratiquants, dit-il, en savent quelque chose! Le greffier du Tribunal de Martigny lui a déclaré que les affaires avaient diminué de 50%. Le Conseil d'Etat s'est donc montré sage en prévoyant une diminution de cette recette. Il n'y a pas lieu d'adopter le postulat de la commission.

Le chiffre de fr. 35,000 est maintenu.

Indemnités d'expropriation du Lœtschberg et de la Furka

Un député du Haut-Valais prie le gouvernement de faire hâter le règlement des indemnités dues encore aux expropriés du Lœtschberg et de la Furka. Le Chef du Dt. des Finances répond que ces indemnités seront réglées très prochainement, au moyen du fonds de fr. 500,000 que ces compagnies ont déposé à la Caisse hypothécaire.

Les recettes générales de l'Etat et celles du Département des Finances sont adoptées.

Ecole d'agriculture du Haut-Valais

Aux recettes du Département de l Intérieur, M. J. Zen-Ruffinen, prie le Grand Conseil d'ajourner le vote sur l'Ecole d'agriculture du Haut-Valais. Le groupe de députés du Haut-Valais se réunira cet après midi et présentera à la séance de demain une décision définitive au sujet de la création de cette école.

Le renvoi est accepté.

Frais de pension des instituteurs

Au Département de l'Instruction publique, la commission trouve un peu modeste le chiffre inscrit au budget à la rubrique « Remboursement des frais de pension des instituteurs.» Elle invite le Conseil d'Etat à maintenir la main ferme à ce sujet.

M. Burgener, Chef du Département, rassure la Commission et la Haute Assemblée. Les instituteurs qui quittent l'enseignement avant le terme prévu par la loi deviennent de plus en plus rares depuis l'amélioration des traitements. Par suite des circonstances actuelles, plusieurs instituteurs qui avaient abandonné depuis quelques années la carrière l'ont reprise afin d'y trouver une ressource. Le Conseil d'Etat exige d'ailleurs strictement le remboursement des frais de pension.

Produit du travail des forçats

La commission propose de majorer le produit du travail des forçats. M. Burgener, remplaçant le Chef du Département de Justice et Police, dit que le chiffre prévu par le Conseil d'Etat correspond à la réalité d'après les constatations faites à cette date.

La guerre a aussi eu sa répercussion sur le pénitencier en diminuant le produit du travail des forçats.

Circulation des automobiles

Au Département des Travaux publics, M. Kuntschen répondant à une observation de la commission dit que la circulation des automobiles a fortement diminué en 1916.

Monument du Centenaire

M. Burgener, président du Conseil d'Etat, donne quelques explications au sujet de l'inauguration du monument du centenaire. Cette inauguration devait primitivement coïncider avec les modestes fêtes de mai 1915; mais la statue ne fut pas prête; par suite de la guerre, M. Vibert demanda une prolongation de délai. En mai 1916 surgit, au dernier moment, une difficulté concernant l'emplacement. Ce dernier avait été prévu au jardin public. La commission fédérale des Beaux-Arts et la Ville de Sion trouvèrent cet emplacement mal choisi et il fut décidé d'ériger la statue au sommet de la Planta, qu'il faudra transformer. La Ville étudie en ce moment cette transformation et l'on pourrait procéder à l'inauguration en mai prochain. Toutefois beaucoup estiment qu'il ne convient pas de festoyer pendant la guerre et voudraient renvoyer la cérémonie pour fêter en même temps la paix universelle.

La Confédération a déjà payé la moitié de sa contribution au monument et versera le solde lorsque la question de l'emplacement sera définitivement réglée.

Publication des Abscheids et de l'histoire du cardinal Schinner

M. Burgener annonce que le premier volume des Abscheids, embrassant les années de 1500 à 1520 va paraître ces jours prochains. Le premier volume de l'histoire du cardinal Schinner, renfermant 1500 lettres du grand prélat, paraîtra en 1919.

Bulletin du Grand Conseil

M. H. de Torrenté, président de la commission du budget ,demande que le Bulletin des séances du Grand Conseil soit maintenu et que la publication en soit accélérée afin que les députés aient le volume en mains d'une session à l'autre, dut-on majorer le crédit affecté à cet effet.

Il salue avec plaisir la prochaine parution des Abscheids et de l'Histoire du Cardinal Schinner.

*

Séance de mercredi, 15 novembre

Présidence de M. J. Zen-Ruffinen, vice-prés.

Correction de la Viéze

Le Grand Conseil adopte le décret concernant la correction de la Vièze, à Champéry, travaux devisés à fr. 16500 pour lesquels la Confédération alloue un subside de 33⅓%.

La part du canton est du 20% conformément à la loi; elle sera payée par annuités de 2000 francs. La correction devra être effectuée dans le délai de 2 ans à partir de la promulgation du décret.

Améliorations foncières

MM. Pouget et Amherdt rapportent sur le projet de loi concernant le subventionnent par l'Etat des entreprises d'amélioration foncière. Dans son excellente étude ,M. Pouget fait ressortir que ce projet de loi vient fort à propos combler une lacune. L'idéal du législateur valaisan s'était orienté d'abord de préférence sur les régions montagneuses, sur les alpages, auxquels il voua sa sollicitude. La loi du 25 mai 1900 accordait des subventions de l'Etat à tous les travaux d'améliorations alpestres. Quant aux terrains de la plaine, on se borna à les protéger contre le Rhône et les torrents en endiguant ces derniers. La récente loi sur le colmatage exigeant pour chaque demande de subvention un décret du Grand Conseil, entraîne des difficultés qui en paralysent les bienfaisants effets; d'autre part elle n'embrasse qu'un domaine restreint. Le nouveau projet étendra ses bienfaits à toutes les entreprises d'amélioration du sol: dessèchement, remaniement parcellaire, création de bisses d'irrigation, de chemins de dévestiture, canalisations, clôture, etc. Ces mesures protectrices de l'agriculture auront certainement pour effet de relever notre indépendance économique et de rattacher plus fermement les Valaisans à leur terre.

La commission a accueilli avec plaisir la nouvelle loi et en propose l'entrée en matière.

La dépense annuelle supplémentaire qui en résultera pour l'Etat sera de fr. 15,000.

L'entrée en matière est votée et l'on aborde l'examen des articles.

A l'art. 1er une discussion s'élève au sujet du « remaniement parcellaire ». Le Chef du Département des Finances et M. J. Couchepin, estiment dangereux de comprendre tous les remaniements parcellaires dans la loi. Ils voudraient qu'une surface minimum soit indiquée pour pouvoir être mise au bénéfice de la subvention de l'Etat.

M. Troillet, Chef du Département de l'Intérieur, répond que le règlement d'exécution précisera cette question de détail. Il est bien entendu qu'il n'est pas question d'une ou deux parcelles, mais d'entreprises embrassant une certaine étendue et intéressant la collectivité.

M. Graven fait observer que le C. C. S. pose les principes à appliquer dans ces cas et propose de dire « réunions parcellaires » au lieu de « remaniements parcellaires ».

M. Troillet déclare qu'il ne peut admettre ce changement de termes; car les réunions parcellaires ne sont pas du tout la même chose que les remaniements parcellaires.

L'art. 1 est voté avec quelques petits amendements rédactionnels.

L'art. 2 prévoit le taux de 30% comme part de l'Etat aux remaniements parcellaires et de 20% aux autres entreprises d'améliorations foncières.

La commission propose pour ces dernières catégories le taux de 25 au lieu de 20%.

L'article prévoit également que pour toute subvention au-dessus de fr .20,000 l'autorisation du Grand Conseil sera nécessaire.

M. Alexandre Seiler estime que cette disposition donne une compétence trop grande au Conseil d'Etat et propose de fixer à fr. 10.000 la valeur dont le Conseil d'Etat pourra disposer sans l'intervention du Grand Conseil.

M. Troillet estime que la modification proposée par M. Seiler entraverait la mise en œuvre de beaucoup d'entreprises, ce qui est arrivé avec la loi sur le colmatage; car il faudrait attendre 2 ou 3 ans avant l'autorisation donnée par le Grand Conseil. Le rouage étant tellement lourd, ce serait un sabot qui empêcherait la loi de déployer ses pleins effets.

La proposition de la commission élevant à 25% la subvention de l'Etat aux entreprises autres que les remaniements parcellaires est adoptée et l'art. 2 voté.

Devant ces explications, M. Seiler retire sa proposition.

A l'art. 3 la commission propose de mettre les entreprises de particuliers sur le même pied que les communes, les bourgeoisies et les consortages.

Cette proposition, acceptée, par M. Troillet, est adoptée.

Les articles fixant la procédure de l'allocation des subventions sont adoptés sans modifications importantes. Le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat fixeront le délai d'exécution des travaux; si ces derniers ne sont pas accomplis dans ce délai, les frais d'étude seront mis à la charge des intéressés.

Un service spécial dit « service des améliorations foncières » sera rattachée au Département de l'Intérieur.

L'ensemble de la loi est voté en premiers débats.

La loi sur les améliorations alpestres est abrogée du fait de la nouvelle loi; il en est de même des articles de la loi sur le colmatage qui font double emploi.

L'approvisionnement du pays

Un groupe de députés du Haut-Valais demande à interpeller le Conseil d'Etat sur les mesures prises pour assurérer le ravitaillement du pays. La discussion de cette interpellation est fixée à la séance de lundi.

Budget des Travaux publics

L'examen du budget est repris au Département des Travaux publics. La commission constate que la plupart des postes sont augmentés. Elle se demande si c'est bien le moment de prévoir de telles majorations et s'il n'y avait pas lieu de les réduire; mais après explications du Conseil d'Etat, elle renonce à proposer des réductions.

Tous ces crédits concernent des travaux urgents.

M. Kuntschen, chef du Département, fait un tableau des dépenses en regard de celles des autres départements e tconclut en priant la Haute-Assemblée d'accepter les crédits inscrits au budget.

A propos du cylindrage des routes la commission explique que, pour 1917, ce travail s'effectuera à la sortie en aval de Sion et dans le district de Monthey.

Le Département des Travaux publics avait prévu un crédit de fr. 3000 pour l'abaissement de la route à St.-Pierre des Clages en vue de dégager l'église de cette localité, qui est un intéressant monument historique; mais le Conseil d'Etat a estimé que, vu la situation ce travail n'étant pas urgent, il y avait lieu de biffer ce poste pour le moment. Ce projet est donc renvoyé.

M. A. Seiler demande que le Conseil d'Etat entame des pourparlers avec le Département fédéral des postes et chemins de fer pour que la subvention fédérale de 9000 fr. pour l'ouverture de la route du Simplon en hiver soit constamment maintenue, afin que les deux localités de Zwischbergen et Gondo soient en tout temps reliées au reste du pays.

M. Kuntschen donne à ce propos des déclarations rassurantes.

Modification à la loi sur la chasse

L'examen du budget est interrompu et il est donné lecture du message du Conseil d'Etat accompagnant le projet modifiant la loi sur la chasse.

Ce projet crée notamment trois catégories de permis: a) pour les citoyens suisses établis depuis 3 mois dans le canton; fr. 30; b) pour les autres citoyens suisses fr. 60; c) pour les étrangers à la Suisse, fr. 120.

Cet objet est renvoyé à une commission de 5 membres.

L'asile de Malevoz

Est également renvoyée à une commission la question du rachat et du règlement d'exécution de la maison de santé de Malévoz.

Nominations

L'élection d'un Conseiller d'Etat, d'un juge au Tribunal cantonal et des organes de la banque cantonale sera fixée dans une prochaine séance.

L'assemblée du groupe libéral-radical désigne M. Delacoste comme candidat au Conseil d'Etat

Le parti conservateur ayant fait savoir au comité libéral-radical qu'il continuerait à accorder un siège à la minorité soit au Conseil d'Etat, soit au Tribunal cantonal, le groupe de la gauche du Grand Conseil, réuni hier mardi après-midi, à l'Hôtel du Midi, a désigné M. Edmond Delacoste, président de Monthey, comme candidat au siège de Conseiller d'Etat en remplacement de M. Couchepin.

M. Delacoste a demandé 48 heures de réflexion avant de donner une réponse définitive; son acceptation ne fait cependant pas de doute.

FAITS DIVERS

†M. Cathrein

On annonce la mort, survenue mardi, à Brigue, de M. E. Cathrein, l'hôtelier bien connu qui fut longtemps président de la commune de Brigue et représentant du district de Brigue au Grand Conseil.

Subventions fédérales

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais des subventions pour améliorations de terrains soit: 16,625 francs dans les alpages de Dorénaz et 7480 francs dans les communes de Nendaz et de Salins.

ARDON — Deux vaches écrasées par le train

Lundi soir, deux vaches qui se trouvaient sur la voie entre Sion et Ardon, au passage du train de 8 h. 53 ont été complètement écrasées et réduites en bouillie. C'est une perte sensible pour le propriétaire.

MONTHEY — Arrestations

La police du Châtelard (Montreux) a procédé dimanche après-midi à l'arrestation de deux jeunes gens, un Vaudois et un Italien, employés à Monthey, au moment où ils tentaient de négocier chez un marchand de déchets de la localité ,un certain nombre de plaques de cuivre d'une valeur de fr. 100 environ.

Ce métal provenait d'un vol à la fabrique de produits chimiques de Monthey.

CHRONIQUE AGRICOLE

Société sédunoise d'agriculture

La distribution annuelle des récompenses aura lieu dimanche 19 courant, avec le cérémonial d'usage.

Les membres sont priés de se réunir à 1 h. ½ devant le Café industriel pour prendre part au cortège.

Selon une décision du Comité, les prix qui ne seront pas retirés au moment de la distribution, ne seront pas délivrés ensuite.

Le Comité.

Comptabilité agricole

Au nombre des agriculteurs qui ont tenu pendant 10 ans sous le contrôle du Secrétariat des paysans suisses leurs comptes d'une façon exemplaire et qui ont reçu du Secrétariat de la Ligue des paysans suisses le don d'honneur consistant en une cruche à vin avec dédicace gravée sur argent, figure M. Prosper Udry, à Vétroz.

Echos

A bord de l'hôpital flottant

M. Pierre La Mazière commence dans la « Revue de Paris » la publication de son journal de guerre. C'est toute l'horreur et toute la beauté de la guerre, avec un réalisme tempéré de tendresse et d'admiration pour les poilus.

Nous y découpons cette scène prise sur le vif. Un Parisien de la Chapelle est amené au major qui doit le trépaner. Il refuse de se laisser endormir:

— Tu n'auras pas peur, tu me le promets?

— Monsieur le major ,je me f... de tout. J'ai été endormi quatre fois... Alors, vous voyez!...

— Tu es un bon petit, se contenta de dire M... et j'ai confiance en toi. Tu vas voir que ça ira bien.

Et l'on commença.

Ça alla très bien, en effet, pendant les piqûres. L'homme de la Chapelle pousse de petits cris, jure un peu, assure qu'il en a vu d'autres; on incise et puis c'est le vilbrequin qui entre dans le crâne ensanglanté.

— Ah! lo! lo! Nicolos, clame le client qui se raidit.

La pince à gouge mord le bord de l'ouverture pratiquée; l'opérateur pèse; des morceaux de crâne craquent, tombent sur le plateau.

— Vous êtes un malheureux! hurle le Parisien.

— C'est ça, eng...-moi, mon vieux, je le mérite, dit M...; eng...-moi bien, mais ne bouge pas, je t'en supplie.

Et il continua de forer. Alors, dans le silence:

— Ah! mince, alors, si jamais on m'avait dit qu'on prendrait ma tête pour un tonneau de vin!

On rit; cependant le poilu s'énerve:

— Ça n'est pas bientôt fini, nom de D...!

— Si, encore une minute.

— Oui, oui, une minute perruquier!

Et c'est le dernier mot de l'homme de la Chapelle au grand spécialiste du crâne, qui sourit gentiment de s'entendre appeler perruquier, fait ses points de suture, panse son malade et va le coucher en lui racontant des histoires.

La guerre

Un avertissement

L'« Echo de Paris » écrit:

« Etats-majors alliés attention! L'Allemagne est en train de faire un effort gigantesque pour retourner à son profit la situation. Hindenbourg n'a qu'à commander, tous les états-majors des empires centraux lui obéissent. La main-mise totale de l'Allemagne sur tous les rouages militaires, administratifs et économiques de ses alliés donne à nos ennemis une force qu'il serait puéril de se dissimuler. Ne nous faisons pas d'illusions: des renseignements précis nous permettent d'affirmer que nos ennemis sont en train d'augmenter dans des proportions furieuses les canons et les munitions sur toute l'étendue des territoires des empires centraux. La déportation des populations de la Belgique que les Allemands forcent à travailler pour la guerre, la main-mise sur toutes les usines qui vont donner un plein rendement, enfin la nomination du général Grœner comme dictateur général de la main-d'œuvre, des munitions et des canons, ne donnent qu'une faible idée de cet effort colossal.

Une main de fer va présider à cette organisation intense de l'arrière, organisation à la prussienne.

Pensons à la mobilisation générale de l'arrière si l'on veut, du côté allié, que l'année 1917 soit l'année de la victoire!

La question est posée.

Sur notre front nous constatons, selon l'expression d'un officier, que « les résultats complets de préparation ne se peuvent obtenir que lentement, successivement sur des objectifs restreints, qu'ils ne sauraient, en conséquence, avec les fronts fortifiés successifs, sans manœuvre d'aile possible, donner autre chose que des résultats partiels et que les succès, comme les revers, continueront à se localiser. »

Seule une surprise stratégique conçue dans tous ses détails, préparée dans le secret, déclenchée à l'improviste peut amener la décision et hâter la fin de la guerre. Il est sûr que Hindenbourg, tout en poursuivant son offensive contre la Roumanie, — qui a été loin de donner ce qu'il espérait, heureusement! — prépare une autre offensive.

La récente entrevue à Saint-Michel de-Maurienne, entre le général Joffre et le général Cadorna, a dû avoir un objet très important.

Les états-majors alliés, je l'espère, pourront prendre de fortes résolutions entraînant des actes qui s'imposent à notre reconnaissance.

Aux dernières nouvelles ,les Serbes ont remporté — en dépit du mauvais temps — de notables succès dans les boucles de la Cerna.

L'Orient reste le champ de manœuvres idéal où il est urgent ,sans considération autre que l'issue victorieuse de la guerre, de frapper un coup décisif.

Si nous le voulons, nous le pouvons.

Mais surtout, attention! Ne nous endormons pas. Ceux qui ont la responsabilité, dans l'ordre militaire et dans l'ordre gouvernemental, doivent avoir maintenant la claire vision du devoir à accomplir. Toute la nation a son rôle à jouer.

De l'énergie! de l'énergie! de l'énergie!

Une séance à la Chambre grecque

A la Chambre grecque, 120 députés sont présents. Les tribunes sont pleines. On y remarque des officiers.

Le métropolite dit les prières d'usage. M. Lambros lit le décret d'ouverture de la session. Le président provisoire déclare que la Chambre se réunira quand le quorum sera atteint. Les députés seront ultérieurement informés.

La Chambre se sépare aux cris de « Vive le roi! vive la constitution! vive la nation une et unie! »

On assure que la Chambre s'ajournera « sine die. »

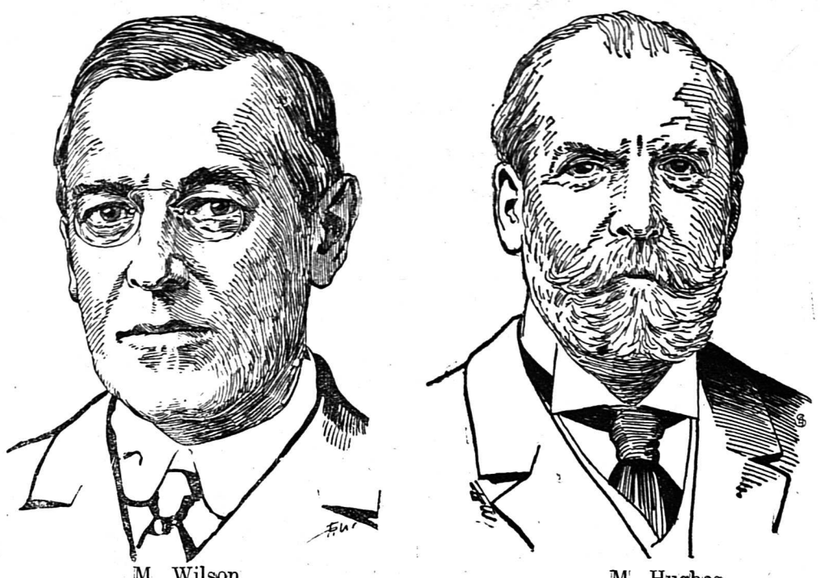

M. Wilson — M. Hughes

Les candidats à la présidence des Etats-Unis

Couronne anglaise sur la tombe d'un Allemand

Sur le front de la Somme, un avion anglais a lancé dans les lignes allemandes une couronne portant ces mots: « En souvenir du capitaine Bœlke, notre vaillant et chevaleresque adversaire. De la part du corps royal d'aviation » et accompagné d'une lettre disant: « Aux officiers du corps d'aviation allemand de ce front. Nous espérons que vous trouverez cette couronne en regrettant cépendant qu'elle arrive si tard. Le temps nous a empêché de l'envoyer plus tôt. Nous partageons le deuil de sa famille et de ses amis. Nous tous reconnaissons sa vaillance. Saluez s'il vous plaît, le capitaine Efane et le lieutenant Long, de la Morane Squadron. »

La couronne et la lettre ont été remises par l'autorité militaire à la famille du capitaine Bœlke.

Solennelles protestations du cardinal Mercier

La lettre du cardinal Mercier au monde civilisé protestant contre la déportation de Belges en Allemagne pour du travail forcé est signée par le cardinal Mercier, au nom de tous les évêques belges à l'exception de l'évêque de Bruges avec lequel le cardinal n'a pas pu se mettre en communication. Ce document très long, dit notamment: « Il ne s'agit plus aujourd'hui de travaux forcés en Belgique, mais en Allemagne, au profit des Allemands qui prétendent que les chômeurs constituent un danger pour l'ordre public, et un fardeau pour l'assistance officielle et qu'il s'agit d'éviter la perte des aptitudes professionnelles.

Le cardinal Mercier réfute ces arguments en disant: « Le moyen de protéger nos finances était de nous épargner une contribution de guerre qui, à raison de quarante millions mensuellement, atteint des milliards. Le moyen de pourvoir à l'entretien des aptitudes professionnelles des ouvriers était de leur laisser leurs machines, leurs accessoires et leurs matières premières. La vérité est que chaque ouvrier déporté donne un soldat de plus à l'Allemagne, car chaque ouvrier belge remplace un ouvrier allemand. En résumé, 400,000 ouvriers ont été arrachés impitoyablement à leurs familles.

Le cardinal fait un tableau touchant des scènes déchirantes qui ont eu lieu. Il conclut: « Voilà à nouveau des milliers de Belges réduits à l'esclavage. » Et il rappelle l'assurance formelle donnée par von Huhne et von der Goltz, que les Belges ne seraient pas déportés.

Il termine en faisant appel à tous les pays alliés, neutres et même ennemis, demandant le respect de la dignité humaine.

La protestation du cardinal Mercier s'est heurtée à une fin de non recevoir de la part du gouverneur von Bissing.

L'entrevue de St-Jean de Maurienne

On mande de Turin au « Petit Journal »: On apprend que l'entrevue à Saint-Jean de Maurienne entre les généraux Joffre, Castelnau et Cadorna a une importance militaire considérable; les décisions prises le prouveront. Deux questions ont été particulièrement traitées: l'offensive de Salonique et l'offensive italienne qui pourraient réserver à brève échéance des surprises. On croit que l'ajournement du voyage à Paris de M. Bissolati, commissaire aux armées, et son nouveau départ pour le quartier général italien, ont trait aux décisions prises au cours de l'entrevue.

Le prix des chaussurés en Autriche

L'hiver s'approche, et les chaussures renchérissent de jour en jour. Il y a un mois une paire de souliers coûtait à Cracovie de 40 à 50 couronnes, on les paye aujourd'hui de 60 à 80 couronnes. Les souliers d'enfants au-ddessous de 10 ans ont atteint le prix de 40 couronnes. Les cordonniers refusent les commandes, faute de cuir. Celui-ci a atteint les prix de 70 à 90 couronnes le kilo.

DERNIERE HEURE

Bulletin roumain

BUCAREST 15. — A la frontière ouest de la Moldavie, notre artillerie a réduit au silence l'artillerie ennemie dans les vallées de Trotus et d'Uzu. Entre les vallées d'Uzu et de Cafin, l'ennemi a attaqué, sans discontinuer depuis le 29 octobre jusqu'à ce jour. Toutes ses attaques ont été repoussées d'une façon sanglante. Dans nos contre-attaques, nous avons fait prisonniers 2 officiers et 81 soldats et capturé trois mitrailleuses et du matériel de guerre. Dans la vallée de Prahova, bombardement intense d'artillerie. Dans la région de Dragoslaveâ l'ennemi a attaqué avec l'infanterie et l'artillerie lourde, obligeant nos troupes à céder du terrain à l'aile gauche. Sur la rive gauche de l'Olt l'ennemi a fait des progrès avec des forces nouvelles supérieures. Nos troupes à la suite de combats acharnés se virent obligées de se retirer au sud de Bumbeste. Sur le Danube, rien d'important. En Dobroudja, aucun changement. Notre flotille est arrivée hier à Seimoni et a bombardé les troupes du flanc gauche ennemi.

Le butin de Constanza

COLOGNE, 15. — On mande de Sofia aux journaux: Le dénombrement du butin pris à Constanza est près d'être terminé. On a compté 30 mille tonnes de pétrole, 27 mille tonnes de benzine, 17 mille tonnes d'huile minérale et de grandes provisions de céréales, de sucre et de café destinées à assurer le ravitaillement de l'armée et de la population serbe pendant plusieurs mois.

Les Alliés et la Grèce

LONDRES, 15. — A la Chambre des communes, un député demande quelles sont les relations de l'Angleterre avec les deux gouvernements qui semblent maintenant exister en Grèce.

Robert Cecil répond qu'on peut généralement dire que l'autorité de M. Venizelos s'exerce sur la Grèce nouvelle et les îles tandis que le gouvernement d'Athènes maintient sa juridiction sur la Grèce ancienne. Le gouvernement Venizelos est considéré comme autorité de facto dans les districts ou cette autorité est établie.

M. Renald Maonoil demande si la reconnaissance du gouvernement Venizelos a été notifiée officiellement à celui-ci. M. Robert Cecil répond: très certainement et nous croyons que M. Venizelos s'estime entièrement satisfait.

M. Hunt demande: Mais est-ce que le ministre par ce fait même ne reconnaît pas ainsi deux gouvernements? M. Robert Cécil répond: Je ne crois pas que M. Venizelos se considère comme en révolte contre le gouvernement du roi.

BIBLIOGRAPHIE

Victor Tissot: **Les cygnes du Lac Noir** Romans romand No 19, fr. 0.60. Libraire Payot et Cie, Lausanne.

Ce numéro du « Roman Romand » est particulièrement riche. Il ne renferme pas moins de dix nouvelles de M. Victor Tissot dont la plume alerte et colorée nous promène d'abord au pays fribourgeois moyennâgeux, dans « Le Pas du Moine », émouvante légende du Lac Noir et « Le dernier des Villaz » tragique épisode de la vie des comtes de Romont. On passe ensuite au Pays où l'auteur nous fait connaître la savoureuse aventure des anciens moines du Dézaley qui déjouèrent une attaque des Bernois pillards en ouvrant d'abord leur cave à l'ennemi, pour les capturer ensuite sans aucun risque. Puis vient un petit roman très vivement mené « La Gouvernante » mettant aux prises l'ambition d'une jeune Suissesse allemande ,de cette race vénale et vicieuse que l'on rencontre trop souvent dans le personnel des grands hôtels par exemple, et l'honnêteté foncière d'un gentilhomme qui s'était épris d'elle. Enfin pour terminer la série d'une histoire de pittoresques contrebandiers des bords du lac de Côme et « L'homme sauvage », un récit impayable que M. Tissot a transcrit après l'avoir entendu raconter par feu le père Guintz, le vieil original lausannois que tout le monde connaissait il y a quelques années.

Ces récits attachants, si excellemment écrits, font un volume qui se lit d'un trait.

M. B., pasteur

nous écrit: « Je suis émerveillé de l'efficacité des **Pastilles Wybert-Gaba** contre l'enrouement, la toux, les catarrhes, etc. Elles sont sans rivales. Adressez-moi immédiatement, je vous prie, deux boîtes de Pastilles Gaba véritables. »

Exigez les véritables **Pastilles Wybert-Gaba**, invariablement en boîtes bleues. En vente partout.

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis» (19)

La Gloire de Fonteclaire

Les trois dames s'acheminèrent vers l'escalier, suivies par tous les yeux envieux. A mi-étage, elles trouvèrent le champagniseur ébahi.

Solange, d'un geste triomphant, montrait sa mère:

— La première sortie de maman: l'Institut Pasteur et le Sénat!...

— Vous venez ici poursuivre vos études sur la rage? dit M. Mainfrey, tendant en souriant la main à Mlle de Taverly. C'est au Palais-Bourbon qu'il fallait entrer ,alors. Nous Nous sommes des gens posés ici! Impossible de nous prendre aux cheveux! Nous en sommes dénués pour la plupart!

Ce disant ,il redressait sa haute taille, dans un mouvement d'inconsciente fatuité, content de se sentir encore vigoureux ,loin de la décrépitude. Il était toujours le même égoiste aimable respectueux de la liberté des autres, à la condition de garder entièrement la sienne. et Solange, à Paris comme à Saumur, s'épuisait en efforts pour retenir ce père insaisissable.

M. Mainfrey ,devant sa femme, se trouvait à peu près dans l'état d'âme d'un gamin frondeur, désirant les bonnes grâces d'un maître dont il brave l'autorité, mais qu'il respecte néanmoins. Aussi était-il charmé de cette démarche dont Solange attribuait l'inspiration à sa mère. Fier de la distinction parfaite de Mme Geneviève et de la grâce des jeunes filles, le nouveau sénateur répondait, d'un air de grave orgueil ,aux saluts de ses collègues, et promenait les trois dames ,de la Salle du Trône, reluisante d'or, où flamboie encore l'N impérial, à la Bibliothèque spacieuse, d'où se découvre la merveilleuse perspective de l'avenue du Luxembourg et la coupole lointaine de l'Observatoire.

Mais un roulement de tambour annonçait le passage du président, traversant les couloirs entre deux haies de soldats au port d'armes. La séance allait commencer. M. Mainfrey installa ses visiteuses dans les tribunes, et, complaisamment ,leur indiqua les figures les plus connues:

— Là, à l'extrême-gauche, le gros à moustache blanche, le fameux Clémenceau; au centre, cette tête à la Daumier, encadrée de favoris poivre et sel, M. Bérenger...

Mais les débats s'ouvraient; le sénateur, encore animé du zèle des novices dans l'accomplissement de ses devoirs, regagna sa place. L'auditoire était clairsemé; une discussion sur un détail budgétaire suscita la lecture nasillée d'un long rapport, puis quelques répliques bredouillées ,impuissantes à attirer l'attention des pères conscrits vers la tribune. La rumeur des conversations particulières domina complètement la voix des orateurs; le président frappa sur son bureau, agita la sonnette, sans obtenir de silence... Une interpellation, au sujet d'une grève ,suscita une effervescence.

— Çà va chauffer! dit une jeune dame s'accoudant avec satisfaction.

Mais non!... quelques mots vifs, quelques ricanements, quelques murmures réprobateurs, et ce fut tout! Quelqu'un avait parlé de vacances proches... Un vent de dissipation sembla passer, et tous ces messieurs graves, ainsi que des écoliers étourdis, ne pensèrent plus qu'à se libérer pour partir en congé aussitôt. Lestement on expédia l'ordre du jour, liquidant au galop quelques affaires, expédiant le reste, et votant à la vapeur sous les yeux scandalisés des grands ancêtres, Colbert, Malesherbes, Sully et l'Hôpital, dressé au fond de l'hémicycle.

— Oh! papa! reprocha Solange, dès que son père reparut, comme vous employez moins sérieusement votre temps ici qu'à l'Institut Pasteur!...

Fernand prit légèrement le blâme.

— Tout le monde ne peut pas être bactériologiste, ma petite!... Et puis les savants valaient-ils mieux que le commun des mortels! Seraient-ils aussi acharnés au travail, sans l'ambition qui les stimule à se dépasser les uns les autres?...

— Non! non! dit vivement la jeune fille, ne crois pas cela, père; tu m'affligerais... Il y a des hommes capables d'agir pour le mieux ,sans mobiles bassement intéressés.

— Cite-m'en un seul... parmi les vivants toutefois! dit M. Mainfrey, sceptique.

Un nom expire sur les lèvres de Solange. Elle sourit rêveusement et se tut.

XVI

Depuis quelque temps, Mme Laure battait froid à sa nièce. Non seulement elle ne le harcelait plus de ses obsessions, mais Solange devinait, chez sa tante, l'intention de l'écarter de Mlle de Taverly. Mme des Ambres, prenant pied de plus en plus chez les Glanfeuil, entraînait Gisèle dans un véritable tourbillon. La filleule de Mlle Armele, à peu près sevrée de plaisirs jusque-là, prenait assez de goût à cette existence voltigeante.

Ce soir-là ,pourtant, Solange se retrouvait assise près de son amie, sur le devant d'une loge de l'Opéra-Comique. On donnait le Jongleur de Notre-Dame, pour la rentrée de l'excellent Fugère. La salle offrait un aspect printanier ,vraie chambrée de jeunes filles, en candides toilettes de bal blanc, parsemant le brillant amphithéâtre de flocons de neige, de nuages roses et de fleurs d'azur .Mlle Mainfrey avait fort bien senti ,néanmoins, que sa tante ne l'emmenait qu'à regret, en raison d'une promesse antérieure .Cependant un fauteuil restait vide dans la loge, derrière Mme des Ambres, entre le colonel et Mlle Armelle. Solange pensa que cette place était réservée au lieutenant Albin et ne s'en émut pas autrement.

La présence du jeune homme ne l'inquiétait plus. Après la gêne inévitable des premières rencontres, tous deux ,l'un par son tact extrême, l'autre par sa franchise, étaient parvenus à dominer l'embarras de la situation. Et maintenant ,avec un peu plus de réserve peut-être, leurs relations reprenaient le naturel d'autrefois.

Mais, quand le colonel de Taverly revint, après l'entr'acte, ce ne fut pas son neveu qu'il introduisit dans la loge. Solange faillit crier, dans la violence de sa surprise, en reconnaissant Raoul. Eblouissant, plastronnant, la boutonnière fleurie, le jeune homme se cassait en deux devant Mme des Ambres qui le recevait avec enjouement, en familier ,et le présentait aussitôt à Mlle de Glanfeuil.

— Chère mademoiselle ,M. Raoul Mucillon, un de nos amis du Saumurois, sportsman émérite.

— Charmée, monsieur.

Les marabouts gris de la vieille demoiselle oscillèrent avec sympathie. Raoul continuait la série des saluts, écourtant celui qui s'adressait à Mlle Mainfrey, mais prolongeant son inclination devant Gisèle de Taverly.

— La séance de patinage ne vous a pas trop fatiguée, mademoiselle ,demanda-t-il d'un air penché, avec un amollissement de sa voix métallique.

Et Solange, absolument stupéfaite, voyait se produire un phénomène invraisemblable: Raoul Mucillon rougissait.

— Mais non, monsieur, répondait ingénuement Mlle de Taverly; on ne se fatigue pas quand on s'amuse.

Le rideau se relevait sur le décor de la chapelle. Mme des Ambres, audacieusement décolletée dans sa robe de moire violette, garnie de zibeline, retenait Raoul, qui s'installait sur le fauteuil vacant. Et tandis que le pauvre jongleur, devant la statue de Mme Marie, répétait ses tours de passe-passe et dansait de son mieux ,Mlle Mainfrey ruminait ses observations et ses réflexions. Les unes et les autres l'acheminèrent à cette certitude des arguments alléchants. Raoul fut présenté à M. de Taverly comme un garçon charmant, débrouillard, capable non seulement de gagner de l'argent, mais encore de le dépenser avec élégance .Mucillon, snob avant tout, fut

Nous garantissons le tirage du 22 décembre

TIRAGE 22 DECEMBRE
irrévoc. fixé par les autorités

LOTERIE DU THEATRE DE SURSEE (Suisse)

Prix du billet, Fr. 1.—
Offre exceptionnelle
6 billets pr. Fr. 5.—
13 billets pr Fr. 10.—
valable pour peu de temps seulement!
Seuls concessionnaires:

4454 primes de Frs.
75.000
3 à 10.000
2 à 5.000
4 à 1.000
etc., en espèces

BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS
Peyer & Bachmann, Genève, 20, rue du Mont Blanc (près de la poste)

Fours à cuire et à sécher et Fourneaux

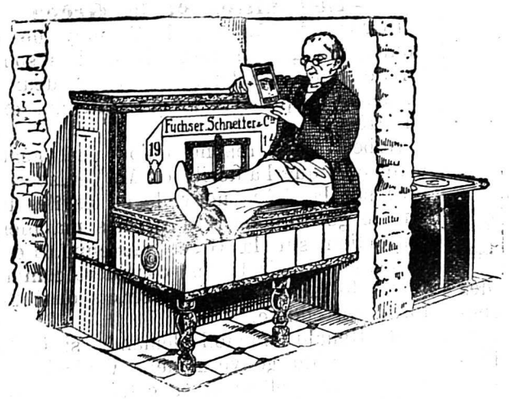

BREVET SUISSE 60.524.
Jamais égalé comme solidité, élégance et économie de combustible.
Fourneaux-potagers et à lessive avec doublure en fonte évitant les réparations. — Demandez le prix-courant à
FUCHSER, SCHNEIDER & Cie, Fabrique de fourneaux
Oberdiesbach (Berne)

Profession indépendante et lucrative pour Dames et Demoiselles
Branche de l'hygiène médicale. Toute personne ayant une bonne éducation désirant suivre un cours de 3 à 4 semaines, après lequel elle serait à même d'exercer dans chaque localité et chez elle une profession agréable et facile, est invitée à s'adresser par écrit sous chiffres: B 843 à M. Adolphe Golay, Publicité Genève.
Tous renseignements seront transmis.

IMPRIMERIE
GESSLER
RUE DE LA DENT-BLANCHE | SION

ACTIONS — STATUTS
FACTURES — JOURNAUX
BROCHURES — „ AFFICHES
CATALOGUES — PROGRAMMES
Cartes d'adresses — Têtes de lettres
Memorandums „ — „ „ „ Circulaires
Enveloppes „ „ „ — „ „ „ Faire-part
Registres „ „ „ „ — „ „ „ „ Tableaux
Chèques - Traites — Cartes de Visite
Brochures „ „ „ — Etiquettes de vins
Prix-courants „ „ — „ „ Travaux „ „
Menus - Volumes — pr. administrations
„ „ „ etc. „ „ „ — „ „ „ etc. „ „ „

Travail prompt et soigné
:- PRIX TRÈS MODÉRÉS -:

● FROMAGES DE GRUYÈRE ●
Expédition par colis de 5 à 20 kg. — Emballage gratis

Gras tendre salé ou mi-salé	Fr. 2.65
„ „ IIme choix	„ 2.60
3/4 gras	„ 2.50
mi-gras	„ 2.40
mi-gras sâlé pour râper	„ 2.30
1/4 gras sâlé, bon goût	„ 2.10

MAX CUENNET à BULLE

Fabr. de Fourneaux Sursee
Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Lausanne 4 Place de la Riponne
représentant J.B. SAUTHIER, fers Sion

Chacun sait
que je paie
or et argent
platine, monnaies, brillants, perles, vieux dentiers les plus hauts prix. Règlement par retour du courrier **D. Steinlauf, Zurich,** Stampfenbachstrasse 30, Acheteur et fondeur autorisé.

La
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7 - Lausanne
expédie à partir de 2 kg, du beau **bouilli** à Fr. **-.60** et **-.70** la livre.

Propriétaires
Profitez de faire **clôturer vos jardins, propriétés** avec nos **produits en Ciment Armé,** tels que: **parois pour espaliers** de 3 cm. épaisseur, ainsi que tout autre genre de clôtures. **Bordures de jardin** simples et à dessins. **Couches,** Serres pour jardiniers, Hôtels, etc. **Bassins** en ciment armé de toute dimensions. Demandez catalogue et devis gratis. On se rend à domicile.
Marc Ruchet & Cie
Produits en ciment armé
AIGLE Téléphone No 107

Blanchissage et repassage
des Faux-cols
à la machine
Lavage et Glaçage à neuf
Cols 10 cts. - Manchettes 15 cts.
Mme Leyat
Rue de Conthey — SION — Maison Martin

Chaque famille
peut sécher économiquement fruits et autres denrées avec le **séchoir électrique**
„SIMPLON"
400 Watt à Fr. 50.—
S'adapte aux lampes. Demandez prospectus.
A.-G. Kummler & Matter, Aarau.

PHOTOGRAPHIE D'ART
Madame Ruggeri-Storni
Avenue du Midi **SION** Avenue du Midi
Exécution artistique
- d'agrandissements -
Groupes et reproductions
Photographies au Platine et charbon genre moderne

L'APPARITION

I.

Sous la lueur opalisée que laisse filtrer la fleur de verre rose tendre de l'ampoule électrique, qui éclaire la petite salle à manger, bijou de simplicité, d'ordre et de propreté bourgeoises, Lucette, accoudée sur la table, rêvait. Elle revivait le passé, et se laissait mollement bercer par la mélancolie de ses pensées. Près d'elle, à portée de sa main, un berceau d'osier dissimulé sous la draperie et les dentelles, dans lequel dormait à poings fermés un petit ange aux longs cheveux blonds bouclés.

Elle venait de relire, pour la centième fois peut-être, la dernière lettre de son Henri.

« Si je meurs, lui disait-il, sois courageuse et forte, ma Lucette. Songe que c'est pour notre petit René, pour ce petit être que je n'aurai même pas connu, et qui doit être très beau ma Lucette, s'il te ressemble. Oui, c'est pour notre petit René, pour tous les petits René de tous les papas de France, que nous nous ferons tuer jusqu'au dernier, s'il le faut; pour que plus tard, lorsqu'ils seront grands, ils ne soient pas les esclaves de la tyrannie, mais les heureux enfants d'un pays de liberté. Vis pour notre fils, ma Lucette, apprends-lui à bénir la mémoire de celui qui aurait eu tant de joie à le serrer dans ses bras. Tout ce que je te demande, ma bien-aimée, c'est de ne pas m'oublier, c'est de me garder une place, une toute petite place dans ton cœur.»

Sous ses vêtements de deuil, la pâleur de la jeune femme et la gravité de l'expression indéfinissable de ses beaux yeux noirs, qui avaient tant pleuré, donnaient cette sensation de calme sérénité qu'ont le sstatues de marbre. Son regard était perdu vers je ne sais quel infini, où l'âme se sent prise de vertige. Ils avaient été si pleinement heureux! Elle se revoyait au jour de leur mariage, toute blanche dans so robe d'hyménée. C'était au printemps. Toute la noce avait quitté les rues trop bruyantes du grand Paris pour aller s'amuser comme des gamins épris de grand air et de liberté, sur les pelouses du bois de Boulogne. On avait rapporté des bouquets de violettes et des brassées de lilas. Et depuis, pas un nuage dans le ciel serein de leur ineffable bonheur. C'était les pages toujours plus belles d'une existence rayonnante faite d'un amour chaque jour plus grand, chaque jour plus profond. Puis, ce fut la naissance du petit Charles. On jouait à la poupée, mais cette poupée était pleine de vie et vous enserrait le cou de deux petits bras nus, dodus et roses. Hélas! c'était trop beau! En quelques heures, par une nuit d'angoisses, la méningite foudroyante, terrassa le pauvre bébé. Dans la douleur, les cœurs s'unissent plus étroitement encore. Les larmes partagées et mêlées ont une amère douceur. Un faible sourire fleurit sur les lèvres de l'aimée, lorsqu'elle sentit tressaillir en son sein un nouveau fruit de leurs amours. Ils allaient avoir une nouvelle poupée. Mais la guerre avait été déclarée. Henri dut partir, le cœur gros et l'âme en peine. Elle enfanta doublement dans la douleur: douleur morale, douleur physique. Son Henri n'était plus là pour soutenir son courage défaillant devant la nouvelle épreuve. Pourtant, l'enfant naquit aussi frais qu'un bouton de fleur. Elle reporta sur le poupon des trésors de tendresse inassouvie. Mais ses nuits étaient peuplées de cauchemars. Elle voyait son Henri, là-bas sur les champs de bataille. La nuit faisait rage, la terre tremblait sous le tonnerre des canons. Tout à coup, il chancelait, atteint en pleine poitrine; il tombait comme une masse, foudroyé; il y avait du sang partout, un fleuve de sang. Elle s'éveillait en sursaut, blême de frayeur et l'obsession la poursuivait jusqu'à ce qu'elle eut reçu une lettre de lui. Puis, ce fut le silence; plus de lettres, plus de nouvelles. Elle remua ciel et terre. Ce fut en vain. Enfin, après des mois, le facteur, guetté chaque matin avec une impatience fébrile, lui remit un pli cacheté, à en-tête du Ministère de la Guerre: Henri était mort pour la Patrie! Tout, devant elle, tournoya. Elle crut perdre la raison. Des projets de suicide s'imposaient à son cerveau dément comme une possible délivrance. Leur enfant la sauva. Henri l'avait ordonné: elle devait vivre pour le petit René. Elle vivrait donc, mais jamais plus elle n'aimerait sur terre un autre être que leur fils. Elle en fit le solennel serment sur la mémoire du cher disparu.

Et voici que ce soir-là, elle revivait ainsi les beaux jours passés qui plus jamais ne seraient.

II.

— Vous êtes un brave! lui avait dit de sa grosse voix bourrue, le général. Je veux vous faire citer à l'Ordre du Jour de l'Armée, vous aurez la Croix de Guerre avec palme et la Croix de la Légion d'honneur. Vous les avez bien gagnées! De plus, je vous fais capitaine, mon lieutenant, et vous « fiche » 8 jours de permission pour aller embrasser votre femme et votre gosse. Allez, rompez! Attendez, encore un mot: serrez-moi la main.

Huit jours de permission! Voilà surtout ce qu'Henri avait retenu de tout ce petit discours. Huit jours près de Lucette et il verrait enfin son petit gars. Il oublia tout ce qu'il avait enduré, il oublia les trois mois de terreur d'une vie d'enfer; l'assaut formidable ou plutôt la ruée sur les lignes ennemies où il avait risqué vingt fois la mort, où, soudain il avait été séparé de ses hommes, blessé et fait prisonnier; il oublia l'épouvantable voyage vers l'Allemagne, alors que, l'épaule fracassée par un éclat d'obus, il avait été jeté pêle-mêle avec d'autres prisonniers, d'autres blessés, dans un wagon à bestiaux, il oublia les longs jours de fièvre sur un lit d'hôpital, puis guéri, le temps passé, si lugubrement, si désespérant dans le camp sordide où ses compagnons et lui étaient nourris comme des porcs, insultés, brutalisés comme des serfs, puis la hantise, alors qu'il lui était interdit d'écrire, de revoir sa Lucette, de connaître, avant de mourir, son petit René; puis la fuite, la fuite échevelée, tragique, à travers champs et à travers bois, se terrant le jour, courant la nuit, les coups de feu, là-bas, à la frontière, sifflant à ses oreilles, enfin l'immense joie d'être libre, de fouler aux pieds le sol natal, de revoir cette France qu'il aimait d'un nouvel amour pour avoir beaucoup souffert pour elle.

Huit jours de permission! Jamais il n'avait été si fort, si vaillant. Non, il n'écrirait pas, il n'enverrait pas de télégramme. Il lui ferait la surprise. Il arriverait à l'improviste. Elle serait si heureuse.

A son gré, le train allait trop lentement. C'était interminable. Lorsqu'il descendit sur le quai de la gare de l'Est, il crut s'évanouir: Paris! C'était Paris!

Maintenant, il était devant l'immeuble, c'était sa rue, c'était son numéro. Sa main tremblait si convulsivement qu'il ne pouvait appuyer sur le bouton de la sonnerie électrique. Il y parvint enfin. Le concierge, mal éveillé, se referma, un nom résonna sous la voûte petit bruit sec dans la nuit. Le lourd portail tira machinalement le cordon. Cela fit un petit bruit sec dans la nuit. Le lourd portail de l'entrée. Mais notre cerbère ronflait comme un sapeur.

Henri dut se cramponner à la rampe de l'escalier, il n'avait que deux étages à monter, et, dès les premières marches, il eut la sensation que ses jambes se dérobaient dessous lui. Dans l'ombre et le silence, il entendait les battements saccadés de son cœur. Il se souvint qu'il avait sur lui la clef de l'appartement. Il ne sonnerait pas, il entrerait sans bruit. Il calcula qu'il devait être dix heures. Sans doute, elle serait couchée, tenant le bébé contre son sein. Il l'éveillerait doucement; en la baisant au front. Quel beau rêve pour Lucette.

(à suivre)

Beau Cartes de visites choix
Imprimerie Gessler. Rue de la Dt-Blanche

qui lui causa une intempestive envie de rire dans l'instant le plus pathétique du touchant miracle. Mme des Ambres mijotait un mariage entre la fille du colonel et l'héritier de la « Divine Ambroisie »!

Solange connaissait si bien sa tante qu'elle reconstitua, sans effort d'imagination, la genèse du complot. Mme des Ambres et Raoul s'étaient rencontrés à l'Olympia, aux Mathurins ou dans quelque boîte à musique. Enchantée de grossir son escorte de quelque nouveau cavalier servant, la frétillante quadragénaire fit fête au charmant jeune homme. Elle lui prêta une oreille sympathique quand le prétendant éconduit lui conta ses griefs contre la plus extravagante des nièces; elle le plaignit, l'encouragea, le flatta.

— Ne vous attardez pas à la regretter... Il ne manque pas de charmantes jeunes filles capables de vous apprécier.

Et soudain, inspirée par la présence de M. de Taverly, une idée sublime traversa d'un éclair le cerveau inventif de la veuve: unir la petite Gisèle, sans fortune, au richissime distillateur, ce serait là un coup de maître qui lui vaudrait la gratitude des deux familles. En femme pratique, qui connaît le prix du temps, Laure aiguilla aussitôt Mucillon sur cette voie et prépara l'esprit du colonel.

Pour l'un et l'autre, elle trouva sans peine fasciné par le prestige de la caste. Gendre du colonel baron de Taverly, allié à la famille des Glanfeuil, il entrerait de plein-pied dans dans tous les cercles auxquels aspirait sa vanité roturière. Gisèle, à laquelle il avait prêté peu d'attention jusque là, lui parut, dès lors, infiniment attrayante. Peut-être aussi ne fut-il pas indifférent au doux espoir d'être désagréable à Mlle Mainfrey, si celle-ci devenait comtesse de Glanfeuil, en lui imposant son cousinage.

Solange aperçut donc sans étonnement, au premier vendredi de Mme de Glanfeuil, la tête rousse de Raoul Mucillon. Habilement prêchés par Mme des Ambres, le colonel et ses parents s'étaient résignés à encourager le brillant parti qui s'offrait pour Gisèle. Mais le projet en expectative obtenait il l'unanimité absolue de la famille?

Mlle Mainfrey se le demanda en surprenant, au travers du feuillage d'un phœnix, les yeux d'Albin dardés, avec une expression peu tendre, sur le jeune distillateur, occupé à faire la roue près de Gisèle. Absorbé dans cette surveillance, l'officier n'aperçut pas la jeune fille qui le relançait, dans ce coin écarté, pour lui offrir une tasse de chocolat.

— Eh bien! lieutenant, interrogea-t-elle à voix basse, le trouvez-vous à votre gré, l'adorateur de votre cousine?

Déconcerté par cette attaque à brûle-pourpoint, Albin tressaillit si vivement que la serviette brodée lui échappa, et, en se baissant pour la ramasser, il chavira la tasse sur la soucoupe.

— Quels nerfs impressionnables pour un dragon! observa en riant Mlle Mainfrey.

Il la regarda en face, inquiet de comprendre, prêt à la colère. Mais les prunelles bleues qu'il scrutait soutinrent, sans se troubler, son examen. Ce qu'il y lut, ce fut une sympathie si pitoyable qu'il baissa les yeux précipitamment.

— Vous ne m'avez pas répondu, insista Solange, placide et opiniâtre. Comment trouvez-vous M. Mucillon?

— Et vous? demanda brusquement Albin.

Elle rit tout bas, avec une ondulation d'épaules...

— Moi?... ce n'est pas mon opinion qui importe... mais peut-être celle de Gisèle.

Deux veines se gonflèrent sur le front bronzé de l'officier.

— Peut-être, en effet, dit-il avec un sourire.

... L'opinion de Gisèle? Solange en reçut l'aveu, sans le quêter, au premier jour où les jeunes filles se retrouvèrent seules. Ensemble, elles avaient couru les petites boutiques du quartier, pour y récolter un assortiment de jouets qu'elles allèrent ensuite distribuer à l'hôpital des Enfants-malades. Tant de fois, déjà, Mlle Mainfrey était venue là apporter du bonheur, qu'à son apparition dans chaque salle s'élevait un gazouillement joyeux et des bras grêles s'agitaient hors des couvertures. Les infirmières la saluaient avec déférence, tandis que, gracieuse et douce, la jeune fille s'arrêtait à chaque couchette, répandant ses tendres encouragements et ses dons ingénieux. Et, devant les merveilles dont restaient jonchés les draps blancs, quelles extases transfiguraient les figures maigriottes, marquées souvent des stigmates des longues privations ou des vices des parents, et gardant néanmoins, dans leurs prunelles, la lumière divine de l'aurore!

Gisèle très remuée par ce touchant spectacle, avait des larmes au bout des cils, quand les jeunes filles quittèrent l'hôpital.

— Oh! Solange! vous êtes vraiment angélique comme une sœur de charité!

— Ne m'attribuez pas tant de mérite, je suis plus égoïste que vous ne le supposez! dit vivement Mlle Mainfrey.

Et elle rougit en regardant une fois de plus le quadrilatère de bâtiments anciens, aux toitures en bâtière... Eût-elle osé définir l'attrait qui se mêlait à son désir de charité et la ramenait vers cette maison dont chaque matin le docteur Max franchissait le seuil?

Elle acheva:

— C'est se procurer tant de bonheur que d'en donner un peu aux autres!...

La femme de chambre assise près du chauffeur, les deux jeunes filles, maintenant seules dans la voiture, pouvaient causer à l'aise. Gisèle, dont un besoin de tendresse et d'expansion, se blottit contre l'amie qu'elle savait énergique et loyale et qui, en peu de temps, avait pris un si grand ascendant sur sa nature passive et souple.

— Oh! Solange! si vous saviez!...

Et d'innombrables gouttelettes, tout à coup, constellaient le voile de gaze blanche.

— Je sais, dit tout bas Mlle Mainfrey.

Gisèle ouvrit de grands yeux effarés.

— Vous avez deviné proféra-t-elle avec admiration. Oh! si j'avais prévu cela, quand Mme Laure me l'a présenté au Palais de Glace! Un monsieur quelconque, se proposant pour m'aider à patiner, je ne me méfiais pas! Et, à présent, je vois bien où l'on veut en venir!

— Vous y avez mis le temps, chère petite amie!..

Gisèle froissa son mouchoir trempé entre ses mains gantées et resta muette.

— Vous voyez bien! constata Mlle Mainfrey avec tranquillité.

— Mais il a refoulé le sentiment! s'écria Mlle de Taverly éperdue. C'était impossible. Et il a compris... Il est sincère et fort dans le devoir. Il vous estime et il vous aime... Vous n'aurez jamais rien à lui reprocher.

Le sourire ambigu écarta de nouveau les belles lèvres fraîches.

— Ne vous agitez pas ainsi, chère Gisèle! Je n'épouserai pas le lieutenant Albin.

Du coup, Mlle de Taverly resta pétrifiée. Puis elle s'écria, suppliante:

— Oh! Solange, ne dites pas cela!... Vous serez heureux ensemble. Mon sacrifice est fait depuis longtemps... j'aime mieux que ce soit vous que tout autre! Quand tout sera bien apaisé, alors, je m'en irai au couvent, où je prierai Dieu pour vous deux.

(à suivre)

LA SEMAINE DE SUZETTE
Seul Journal
Spécialement rédigé
POUR LES
PETITES FILLES
DE 8 A 14 ANS
Paraît le Jeudi
Le Numéro: 10 Centimes
Chez les Libraires
ET DANS LES GARES